

# **EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 31.08.00 Convocation du 23.08.2000

Compte rendu affiché 4 Septembre 2000

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : S. VEYRIER

Réf. : BJ/LDA

**Présents :**

**Objet : AVENANT BAIL :  
D . D . E .**

MM. LAFFLY, MIGNOT, Mmes GUERIN, BOUHEY,  
MM. POINT, VERGNE, CHATUT et FAURE,  
Maires-Adjoints,

<u>Nombre de conseillers</u>	
en exercice :	29
présents	18
votants	25

Mme CHEZEAUBERNARD, M. DOIZY, Mmes ROUX,  
WYMAN, VEYRIER, MM. PIANA, FORGET, RUMEAU,  
Mlle MILLET, M. DUSSUD, Conseillers Municipaux,

**Absents représentés :** M. AUROY par M. FAURE - M. GONDELAUD par  
M. POINT - M. DUCRET par Mlle VEYRIER -  
Mme BROSSARD par Mme GUERIN - Mme GASTREIN par  
Mme BOUHEY - M. MACHURAT par M. DUSSUD -  
M. DOUCET par Mlle MILLET -

**Absents excusés :** MM. MEYER, BOUVIER, MARCENDE et BELIN.

Monsieur l'Adjoint délégué explique que la réorganisation des Services de la DDE à l'échelon du département va entraîner le départ des agents des cette administration travaillant dans les locaux de l'Hôtel-de-Ville (2<sup>e</sup> étage).

Il fait savoir à l'assemblée qu'initialement prévue avant l'été, ce transfert ne sera pas possible avant la fin de l'année.

Il indique en conséquence que la DDE sollicite la prolongation du bail précaire adopté par le Conseil Municipal le 22.06.2000, jusqu'au 31 Décembre 2000.

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint, et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget Primitif 2000,
- Décide de prolonger le bail conclu avec la DDE pour la location du 2<sup>e</sup> étage de l'Hôtel-de-Ville jusqu'au 31.12.2000,
- Autorise en conséquence Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire, notamment le nouvel avenant.

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 31 Août 2000

Pour copie conforme,  
Le MAIRE ,

Le MAIRE  
Signé : P. LAFFLY